

Bibliothèque numérique

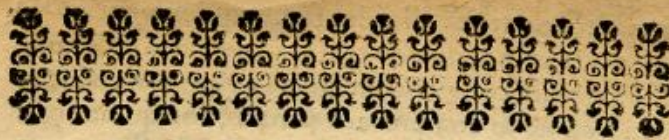
medic@

**DAVIEL, Jacques. - Réponse de M.
Daviel à la lettre critique de M.
Roussilles**

In : Mercure de France, 1748,



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x88x05>



5.

REPONSE

DE M. DAVIEL, CONSEILLER,
Chirurgien ordinaire, & Oculiste du Roi,
à la Lettre Critique de M. Roussilles,
Chirurgien Oculiste de la Ville de Chartres
en Beauce, imprimée dans le Journal de
Verdun, du mois de Février 1749. page
101.

« M On sieur Roussilles demande si M. Daviel fait
« des miracles en guérissant certaines mala-
« dies des yeux, que les plus habiles gens, de la
« même profession que lui, regardent comme abso-
« lument incurables, ou s'il possède en effet le ta-
« lent physique de les guérir, ou enfin s'il s'est
« trompé, lorsqu'il a crû en avoir guéri quelques-
« unes. On va répondre à cette triple quest on, que
« l'on regarde comme très-intéressante, & qui fait
« le sujet principal de la Lettre de M. Roussilles,
« dont on va faire connoître la fausseté.

Rien ne m'a paru plus désagréable que d'être
obligé de répondre à une critique aussi déplacée,
& d'entrer dans des discussions aussi mal fondées,
que celles de M. Roussilles, mais ce ne sera pas
d'une manière aussi peu décente; je n'employerai
point les termes de grossier & de lourd, dont il
s'est servi; il est des moyens plus doux & plus

A



2

Honnêtes pour dévoiler les fautes qu'on veut critiquer, sans se servir de ces paroles dures & impolies, qui ne conviennent qu'aux gens sans éducation: on ne se compromet jamais, lorsqu'on sçait l'art de corriger les autres avec adresse; une critique polie fait aisément convenir de la vérité. L'homme du monde le plus rempli d'amour-propre, au lieu que les invectives & les railleries fades révoltent les personnes les plus tranquilles.

Seroit-il si extraordinaire après tout, de se tromper, puisque les plus grands hommes peuvent se tromper tous les jours? Je l'avouerois même ingénument, si cela étoit: car j'ai toujours crû qu'il valoit beaucoup mieux se dédire, que de paroître entêté; mais je ne puis souffrir, sans me plaindre, que M. Roussilles ait entrepris de me censurer, tandis qu'il ne connoît pas lui même ce qu'il veut critiquer. Comme souvent la simple appréhension donne lieu à un jugement faux, Je ne suis pas surpris que M. Roussilles ait si mal jugé, puisqu'il a si mal réfléchi; je vais tâcher, en me disculpant envers le Public, de lui faire connoître que c'est à tort, que cet Oculiste a voulu me faire passer pour un homme sans foi, en m'accusant mal à propos de m'être vanté d'avoir guéri 19 cataractes adhérentes, dont il a été si étonné, qu'il n'a pû s'empêcher de crier miracle. Cependant l'adhérence des cataractes n'est pas nouvelle. M. Roussilles n'a seulement qu'à ouvrir le Traité des maladies de l'œil, fait par M. Antoine, Maître Jean, p. 202. de la seconde Edition; il y verra que ce Chirurgien a traité avec succès en 1694. deux cataractes adhérentes, à la nommée Madame Germain de Villenoix; ces cataractes étoient fort adhérentes à la prunelle. M. Roussilles peut encore lire, s'il veut, le Certificat rapporté à la fin

3

de cette Lettre ; il y verra aussi que j'ai guéri une cataracte très-adhérente par une piqure d'épine, depuis 7 ans, au fils de M. Carquet, Maître Apothiquaire de Montpellier ; ce qui est attesté par plusieurs des plus habiles, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de la même Ville. En voilà assez, ce me semble, pour lui prouver la possibilité des cataractes adhérentes, & celle de les traiter avec succès. S'il étoit nécessaire d'en donner d'autres preuves, on le feroit, puisque plusieurs Auteurs dignes de foi le rapportent. J'ai même fait plus de 50 fois cette opération avec succès. Entr'autres, une à M. Miran, Receveur du Canal de Carcassonne en Languedoc, en 1736. Messieurs Fabre & Bougnol, Médecins très-habiles, étoient présents à cette opération. Ce malade, qui avoit pour lors 75 ans, avoit perdu l'œil droit depuis 15 ans, par une cataracte laquelle étoit adhérente à l'iris, & à la prunelle par une piqure d'épine de roseau ; & quoique je fusse resté près d'une demi heure dans l'opération, & qu'une petite portion de la partie postérieure de l'iris fût déchirée, le malade n'eut pas le moindre accident, & voyoit à lire avec une lunette à cataracte. 2^o. M. de Gaillard-Bois, Officier de Marine à Toulon, avoit une cataracte à l'œil droit, occasionnée par un coup de baguette sur cet œil depuis 36 ans, dont je lui ai fait l'opération le 14 Avril 1741, avec succès, quoique cette cataracte fût adhérente à toute la circonférence interne de la prunelle à la suite du coup & par contusion. M. Boucault, célèbre Chirurgien, & Chirurgien Major de la Marine de Toulon, étoit présent à cette opération, & a vû le malade bien guéri. Je ne crois pas que M. Roussil les veuille révoquer en doute le témoignage d'aussi grands Chirurgiens que Maîtrejean,

A ij

4
de Messieurs Fabre , Bagniol & Boueaule , & encore moins des faits : donc la première question de M. Roussilles tombe d'elle-même , puisque beaucoup de témoignages , non-suspects , prouvent qu'il est des cataractes adhérentes , & qu'un homme habile peut les guérir.

M. Roussilles m'accuse fort mal à propos de plagiat , en disant que l'aiguille que j'ai citée dans ma Lettre , se trouve dans la Chirurgie d'Heister , partition seconde, Section 2. Chap. 55. & Planche 17, tandis que rien n'est plus faux , puisqu'il n'y en a pas une dans la Planche 17 de M. Heister , qui ressemble à la mienne , comme tous ceux qui m'ont vû opérer avec cette aiguille pourroient le justifier ; & en dernier lieu Messieurs Chicoyneau , Helvetius , Bouillac & Marcot , premiers Médecins du Roi , de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , & de Mesdames de France. Messieurs de la Martinière , la Fosse , Hevin & Loustouneau , premiers Chirurgiens du Roi , de la Reine , de Madame la Dauphine & de Mesdames de France , de même que Messieurs Morand & Fager , deux célèbres Chirurgiens , dont on peut voir les Certificats à la fin de ma Lettre , que M. Roussilles a jugé à propos de critiquer. Ceux qui ne l'ont pas vûe , la trouveront dans le Mercure de Septembre 1748 , pag. 198. Nombre d'autres célèbres Médecins & Chirurgiens , qui ont vû mon aiguille tant à Paris qu'ailleurs , me rendront assez de justice , j'ose m'en flatter , pour dire que cette aiguille n'est pas dans Heister : donc la seconde imputation de la Lettre de M. Roussilles se trouve détruite , & pour peu qu'il doute sur cette aiguille , il peut s'en assurer lui-même. Malgré la légèreté de ses accusations , & les termes peu ménagés dont il se sert , je me prêterai volon-

3
siers à le guérir de ses doutes, s'ils ne sont pas volontaires, & s'il veut de bonne-foi qu'on l'en guérisse.

Il me fera encore moins difficile de répondre à la troisième question de M. Roussilles, qui nie la possibilité de l'opération que j'ai faite à M. Garion, le malade cité dans ma Lettre, p. 9 & 11. C'est être bien hardi d'oser nier un fait, surtout lorsqu'il est aussi constaté que l'est cette opération: rien n'est plus facile à M. Roussilles, que de s'en convaincre lui-même en examinant l'œil de ce malade, & en interrogeant ceux qui ont assisté à l'opération.

Je crois avoir suffisamment répondu aux trois questions de M. Roussilles, aux injures près, dont il lui a plu accompagner une critique amère, & qu'il eût dû faire dans des termes plus convenables. Son exemple ne m'engagera point à m'écarter des règles de la modération que je me suis prescrite, & je me contente de lui répéter que s'il veut encore avoir des doutes, il lui sera facile de s'adresser à moi pour y mettre ordre, & je lui prouverai que ce n'est pas ma faute, si dans plusieurs années de séjour à Dreux, le long & assidu travail qu'il a fait sur les maladies des yeux, il n'a pas vu des cataractes adhérentes; je lui prouverai aussi que c'est la faute d'avoir vu mon aiguille dans M. Heister; je lui produirai des Témoins aussi respectables, qu'irréprochables, de l'opération que j'ai faite à M. Garion, & il ne tiendra qu'à lui d'apprendre qu'un homme sage ne doit pas être moins circonspect à nier des faits, qu'à en avancer. M. Roussilles croit-il que les Médecins & les Chirurgiens de Paris ne sçachent pas voir comme ceux de Chartres & de Dreux, qu'ils n'ayent pas les Ouvrages d'Heister entre leurs mains, & peut-il espérer que les négations & les

6
affirmations hardies auront plus de poids, que les témoignages des plus habiles hommes de la Capitale, de Montpellier & de Marseille, & autres endroits, & que celui d'Antoine Maîtrejean Auteur, dont M. Roussilles doit respecter les décisions, & ne pas improuver des faits, parce qu'il ne les a jamais vus?

Une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, selon cet Oculiste, que dans deux cas. Le premier, par le desséchement de l'humeur de morgagni; & le deuxième à l'occasion des contusions, & des ophtalmies internes de l'œil. Mais comme il y a toute apparence que cet Oculiste ignore le troisième cas, qui rend les cataractes adhérentes, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas mauvais que je le lui apprenne.

Le troisième cas qui rend les cataractes adhérentes, & qui est un des plus fréquens, sont les piqures d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aiguilles, & autres instrumens tranchants & piquans, lesquels occasionnent presque toujours des adhérences de l'iris à la corne; surtout lorsque ces instrumens ont percé cette membrane, l'iris & le cristalin: c'est à la suite de ces sortes de playes, qu'il se forme presque toujours une union si intime de la membrane du cristalin à la partie postérieure de l'iris, qu'il est souvent très difficile d'abattre ces sortes de cataractes, & de rompre l'adhérence contractée. Cependant comme j'ai fait plusieurs de ces opérations avec succès, je ne les ai jamais regardées comme impossibles, ni comme incurables. Ces cataractes sont extrêmement difficiles à abattre, je l'avoue; car il faut sçavoir se posséder, & manier adroitement une aiguille pour faire cette opération: de plus, bien connoître la

17
véritable structure de l'œil. Je conviens même avec M. Roussilles, qu'il n'appartient pas à tous les Oculistes de la faire; mais comme je l'ai faite souvent avec succès, je soutiens que tout habile Chirurgien Oculiste peut la faire comme moi & sans aucun risque que celui de causer un simple larmoyement qui n'est pas dangereux, ni de longue durée.

Je soutiens encore, que la cataracte ne se rend jamais adhérente par son ancienneté. M. Roussilles en convient lui-même, & feu M. Petit, le pere, célèbre Médecin Oculiste, la nie même absolument. En effet, c'est si peu l'ancienneté des cataractes, qui les rend adhérentes à la partie postérieure de l'iris, que cette adhérence se contracte presque toujours dès le commencement, & beaucoup plus lorsque les cataractes sont molles, que quand elles sont dures & fort solides. La raison de cela est, que le cristalin dans cet état de mollesse, étant pressé par l'humeur vitrée, se porte en avant & vers la partie antérieure de l'œil, dont l'action des quatre muscles accélère encore l'allongement, & pour lors la membrane qui enveloppe le cristalin venant à s'allonger, donne lieu à ce corps de s'appliquer fortement à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle, dans laquelle il s'engage quelquefois, & forme ce qu'on peut fort bien appeller une hernie du cristalin dans la prunelle, & principalement lorsque la membrane a été blessée par un instrument tranchant; c'est cet engagement & ce collement, qui fait la grande difficulté de l'opération de la cataracte, comme je l'ai expérimenté plusieurs fois: j'ai même vû ce cas, il y a environ quatre mois, sur l'œil gauche d'une jeune Demoiselle de Bernay en haute-Normandie, qui me fut adressée par M. de la Flèche, très habile

A iiij

Chirurgien de la même Ville, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, auquel M. Roussilles peut écrire, & voir lui-même la malade pour peu qu'il en doute.

Les cataractes qui surviennent à la suite des ophthalmies internes, ou de la choroïde, ne se rendent jamais, ou très rarement adhérentes, à la partie postérieure de l'iris, quelque forte que soit l'ophthalmie qui a précédé, à moins qu'il ne se soit formé des abcès considérables, & des épanchemens de pus, dans la chambre postérieure de l'œil, entre le cristalin & l'iris. Il n'y a tout au plus qu'un simple collement du cristalin à cette partie, de même qu'à la prunelle qu'il est très facile de séparer sans rien déchirer, en passant une aiguille telle que la mienne entre le cristalin & l'iris. J'ai fait cette expérience nombre de fois sur des yeux de cadavre cataractés à l'occasion des ophthalmies internes; & j'ai remarqué qu'on pouvoit aisément séparer le cristalin sans le rompre en aucune manière, de même que la lame postérieure de l'iris; & quand bien même cette lame se trouveroit déchirée dans l'opération, il n'y a rien à craindre, comme je l'ai vû arriver quelquefois aussi en opérant la cataracte sur des sujets vivans; ainsi cette prétendue adhérence est absolument fautive, quoiqu'en dise M. Roussilles. Les adhérences du cristalin à l'iris ne se contractent presque jamais que dans l'état de mollesse des cataractes, ou à la suite des piqués d'instrumens tranchans, & des coups portés sur les yeux. Je vois bien que cet Oculiste ignore l'endroit où les cataractes se rendent adhérentes, & de quelle manière; c'est ce que je vais lui dire.

Jamais une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, que dans les

9

deux cas suivans. Le premier*, lorsque les cataractes sont fort molles; le second, à l'occasion des piqures & des coups, comme nous venons de le prouver; mais on doit observer que ce n'est pas là ce qui forme la grande adhérence dont j'entends parler. Le voici: Tous ceux qui ont bien examiné l'œil, sçavent que la membrane du cristalin est unie aux procès ciliaires, & beaucoup plus dans les inflammations de la chorroïde, que dans l'état naturel; c'est directement dans cet endroit, qui fait les limites de la chambre postérieure de cet organe, que le cristalin, dont la membrane (pour lors fort épaisse) se rend si adhérent aux procès ciliaires, qu'il est toujours tres-difficile de l'en pouvoir séparer, de même que dans l'état de mollesse des cataractes. C'est donc dans cet endroit que l'Oculiste éclairé a besoin de tout son jugement, pour conduire avec adresse son aiguille jusqu'à cette digue, afin de la détruire & de renverser le cristalin avec sa membrane. Mais il est bon que l'on sçache que je n'ai jamais entendu comprendre dans le nombre des cataractes adhérentes curables, celles qui viennent à la suite des ophtalmies internes & des abcès dans ces parties; car l'œil se trouve quelquefois dans un trop grand désordre par la fonte de l'humeur vitrée; de plus, cet organe devient plus petit & s'affoiblit, de sorte que l'opération deviendroit presque toujours inutile en ce cas, puisque le malade ne verroit pas lorsqu'elle seroit faite, quand même le cristalin seroit bien abattu.

» Pour guérir toute espèce de cataracte, dit M. Roussilles, il faut chasser le cristalin de sa capsule, & le loger dans le vitré. C'est l'unique

* *Maladie des yeux de M. Boerhaave de 1749. p. 152.*

» moyen d'en lever l'obstacle, qui dans cette ma-
 » ladie empêche les rayons de lumière de fraper
 » l'organe immédiat de la vûe. Pour guérir donc
 » une cataracte adhérente à l'uvée, il faudroit la
 » détacher, la séparer de cette partie à laquelle
 » elle est collée : or on ne peut tenter cette sépa-
 » ration dans l'œil, sans déchirer l'uvée, sans
 » rompre un grand nombre de ses fibres, & sans
 » la détruire en tout, ou en partie. M. Roussilles
 ose même affûrer, que la moindre blessure de
 l'iris occasionne des accidens terribles, qui sou-
 vent ne sont suivis de rien moins que de la perte
 entière de l'œil ; que je ne l'ignore pas, & que
 c'est l'expérience de ces fâcheux accidens, qui m'a
 engagé de me servir d'une aiguille mouffe. Mais
 cet Oculiste va voir dans le moment, que je suis
 bien éloigné de sa façon de penser.

Pour guérir toute espèce de cataractes, selon
 moi, & la guérir radicalement, il faut abattre le
 cristalin avec sa capsule, & le loger dans l'humeur
 vitrée ; sans quoi il est moralement impossible de
 rendre l'œil net, & que la vûe se fasse parfaite-
 ment, surtout lorsqu'on est obligé d'abattre des
 cataractes molles, ou trop solides ; dans ces der-
 nières, le cristalin est quelquefois si adhérent à sa
 capsule, qu'il n'est pas possible de l'en faire sortir
 sans la rompre, & occasionner de grandes inflam-
 mations. Je vais prouver dans le moment l'un &
 l'autre cas.

Le cristalin est un corps gelatineux, plus ou
 moins solide dans certains sujets. Que la cataracte
 soit ancienne ou récente, recouverte d'une mem-
 brane aussi plus ou moins épaisse dans certains
 sujets : le cristalin, ou se trouve solide, ou non.
 S'il est trop solide & desséché, ou les couches an-
 térieures, comme le dit M. Roussilles dans sa Lettre,

page 6. lig. 19. il se rend adhérent à sa membrane :
» Souvent dans ce cas les couches antérieures sont
» même très-intimement unies à la portion anté-
» rieure de la capsule cristalline , alors il n'est pas
possible de détacher l'un sans déchirer l'autre : en
ce cas , la membrane devient inutile , & je sou-
tiens même qu'elle forme à peu près le même
obstacle que le cristalin obscurci ; ce qu'il est fort
facile d'observer sur les yeux des malades , aus-
quels on a abattu la cataracte. Par cette méthode ,
on voit paroître dans l'instant même de l'opéra-
tion , ou quelque tems après , la membrane du
cristalin , comme un voile déchiré & partagé en
plusieurs morceaux , qui flottent dans l'humeur
vitrée , & qui empêchent toujours les malades de
voir les objets avec précision ; ce qui n'arrive pas
lorsqu'on a abattu le cristalin avec toute la cap-
sule , surtout lorsqu'on abat des cataractes molles ,
comme je vais le prouver ci-après.

Lorsqu'on abat une cataracte molle , on a beau
ouvrir sa membrane & presser sur le corps du
cristalin : il ne sort tout au plus qu'en partie , qui
se mêle avec l'humeur vitrée qu'il trouble. La plus
grande partie du cristalin reste colée aux parois
intérieurs de la membrane qui l'enveloppe , où elle
forme le même obstacle qu'avant l'opération :
donc il faut abattre le cristalin avec sa membrane
dans ce second cas , sans quoi on se trouve avoir
fait une opération inutile , dont les malades ne
tirent d'autre fruit , que de voir les objets avec une
grande confusion ; ces malades ne pouvant jamais
parvenir à lire avec des lunettes à cataracte , mê-
me les mieux faites.

Un Artiste en Optique de Paris , * m'a communiqué

* M. Thomin , Marchand Miroitier-Lunetier , rue

A vj

depuis peu quelques-unes de ses réflexions sur l'opération de la cataracte, dans un Traité d'Optique mécanique, actuellement sous presse, & qu'il compte incessamment donner au Public : il prétend qu'on ne peut donner des lunettes aux personnes opérées, que trois mois après l'opération. Je lui ai prouvé par un malade que j'avois alors chez moi, (M. l'Abbé Fourel de Langres,) que quand une opération étoit bien faite, on pouvoit procurer le secours des lunettes plus promptement. Effectivement il vint lui-même chez moi, & fit voir au malade en question, le seizième jour après l'opération, à pouvoir lire & écrire avec des verres, à la vérité très réguliers, & tout ce que l'art pouvoit donner de plus parfait. Je lui prouvai encore sur une seconde réflexion qu'il fait dans son Traité, *Qu'on ne peut donner aux personnes opérées, du secours qu'avec des verres de foyer, depuis 18 lignes jusqu'à 20, & par progression jusqu'à 4 pouces inclusivement.* Ce dernier, selon lui, est le plus long foyer qu'il ait jamais pu donner à ceux que d'autres que moi ont opérés. Je lui prouvai, dis-je, que certains sujets, ayant souffert par plusieurs opérations douloureuses & leurs suites après la cataracte, j'avois si bien rétabli le mécanisme de l'œil, par ma nouvelle méthode d'opérer la cataracte que six mois ou un an après, ils étoient en état de lire & écrire avec un verre de six pouces de foyer. Je lui ai fait voir entr'autres une Dame, pour lors à Paris (Madame de Vandeuil citée dans ma Lettre) page 18. à laquelle il a donné lui-même des lunettes du foyer dont je parle. Il fut très étonné de la lon-

Saint Jacques, près le Collège du Plessis, qui excelle dans son art.

gueur de la vûe de la personne en question , qui ne voyoit rien du tout avec ce qu'on appelle lunette à cataractes ordinaires , & m'avoua qu'il n'en avoit encore jamais vû à qui la vûe fût ralongée de cette force-là. Voilà deux faits dont il est témoin oculaire , & que j'ose me flatter qu'il attestera à tous ceux qui pourroient le lui demander. M. Thomin fait encore une réflexion , *qu'il a trouvé bien des personnes opérées auxquelles il n'a pu être d'aucun secours.* Je ne vois pas que de tous ceux que j'ai traités , il puisse m'en prouver un à qui il n'ait pas réussi relativement à l'usage des lunettes ; & à l'égard de bien d'autres qui se mêlent de la même opération à tort & à travers , sans aucunes précautions antérieures ni postérieures , en vrais charlatans. *Mettez-vous-là , je vais vous guérir dans la minute.*

Je lui prouverai , s'il n'est pas disposé à me rendre justice lui-même là-dessus , sur 100 personnes , plus de 90 auxquelles il n'a pas réussi à leur communiquer la route exacte des rayons de la lumière , par les moyens que la dioptrique nous fournit.

Pour ce qui concerne la blessure de Piris , elle n'est pas à beaucoup près aussi dangereuse que se le persuade M. Roussilles. Si cela étoit , un grand nombre de malades courroient risque de perdre la vûe à tout moment dans plusieurs opérations qu'on est obligé de faire sur les yeux , principalement dans la cataracte , surtout de celles qui ont contracté des adhérences si intimes avec Piris , qu'il est très-difficile de venir à bout de les en séparer sans déchirer cette partie. Cependant , il n'en résulte pas le plus petit accident , comme je m'en suis convaincu dans plusieurs opérations de cataractes adhérentes par des coups , ou des piquures d'instrumens tranchans & piquans , & dans

une infinité d'autres opérations, que j'ai été obligé de faire dans la chambre antérieure de l'œil, & sur l'iris, dont j'ai quelquefois emporté des portions, comme il arrive aussi assez souvent dans l'opération du staphiloma.

La blessure de l'iris est de si peu de conséquence, qu'on peut l'ouvrir même de toute sa longueur sans rien craindre. La preuve en est évidente, surtout lorsqu'on est obligé de faire une prunelle artificielle, comme l'a fait heureusement M. *Chefelden*, célèbre Chirurgien à Londres, ainsi que le rapporte M. *Heister* dans sa Chirurgie, Partition 2. Section 2. Chap 55. page 616 & Planche 17. du même Livre; & comme on peut le voir encore dans le Traité d'Opérations de M. *Scharp*, très-habile Chirurgien de la même Ville, que j'ai vû il y a un mois & demi chez M. *Daran* Chirurgien, ordinaire du Roi, qui enseigne, comme M. *Chefelden*, la manière de faire cette opération. M. *Roussilles* a donc fort mal interprété mon sentiment à ce sujet. Pour ce qui regarde les accidens qui ont coutume d'accompagner l'opération de la cataracte, dont l'inflammation & le larmoyement sont les plus considérables de tous, l'inflammation est toujours le plus à craindre, surtout lorsqu'elle persiste long tems: cet accident entraîne presque toujours après lui une suppuration totale du globe de l'œil, souvent sans remède. Cette suppuration est quelquefois si prompte, qu'elle arrive en moins de 24 heures, quoique la cataracte ait été abattue dans une minute; & voici comme cela se fait.

Lorsqu'on porte l'aiguille dans l'œil, & qu'on la dirige sur le corps de la cataracte pour l'abaisser, soit antérieurement, ou postérieurement; car il n'y a que ces deux méthodes d'abaisser la cataracte, (je compte même d'être le premier qui ai porté

mon aiguille tout droit vers la partie antérieure du cristalin) il faut toujours que la capsule cristalloïde soit déchirée dans l'union de ses deux lames qui l'attachent aux procès ciliaires, & que ce déchirement soit fait à la partie supérieure moyenne, ou inférieure de cette capsule antérieurement ou postérieurement; & comme cette capsule est fortement unie aux procès ciliaires, ainsi que nous l'avons déjà dit, & qu'elle s'enclave même dans toute la circonférence de la retine en forme de langue de gueule; il est moralement impossible qu'en pressant avec l'aiguille sur le corps du cristalin antérieurement ou postérieurement, pour le faire sortir de sa membrane, ou de son chaton, que les procès ciliaires (qui font partie de la choroïde) ne soient tirillés de même que la retine: par conséquent tout le fond de l'œil en souffrira de violentes secousses & commotions; tous les vaisseaux sanguins, lymphatiques, & surtout les petits filets nerveux qui répondent à ces parties, se trouveront déchirés & crispés dans leur principe, & se retireront à peu près comme une corde à boyau, qui se casse lorsqu'elle est bien tendue; de-là, il arrive de violentes douleurs à la tête, aux oreilles, aux dents, dans toute la circonférence de l'œil & de l'orbite, suivies de vomissemens & d'une infinité d'autres accidens, & enfin quelquefois de la suppuration totale de cet organe, sans que l'iris ait été ni touché, ni blessé en aucune manière; donc ce n'est pas à l'iris blessé, ni déchiré, qu'on doit rapporter tous les accidens & les désordres qui ont coutume de suivre l'opération de la cataracte, même la mieux faite.

Il est aussi absolument faux que l'adhérence de la cataracte rende la prunelle immobile. Quelque forte que soit la pression du cristalin contre la

partie postérieure de la prunelle ; même dans presque toutes les cataractes occasionnées par des ophthalmies internes , la prunelle conserve souvent le quart de son mouvement. Mais j'ai déjà dit , que je n'ai pas prétendu mettre ces sortes de cataractes au rang des autres ; M. Roussilles a donc pris le change dans cette occasion. Il est vrai que le peu de mouvement de la prunelle peut en imposer à des Oculistes ordinaires , & les empêcher d'entreprendre des opérations heureuses. La cataracte du septième malade, dont j'ai parlé dans ma première Lettre , p. 4. auroit sans doute passé pour incurable aux yeux de M. Roussilles, puisqu'elle étoit de cette nature. La prunelle n'avoit presque aucun mouvement, & à moins que d'y faire une grande attention , à peine pouvoit on l'appercevoir. Cependant cette cataracte a parfaitement réussi , & quoiqu'elle parût fort adhérente , je ne la jugeai pas telle. Le malade n'a eu aucun accident , & voit à lire de cet œil , au moyen d'une lunette à cataracte.

M. Roussilles n'a rien dit de nouveau , lorsqu'il a assuré que toutes les cataractes ne se ressemblent pas ; il y a fort long-tems qu'on le sçait ; & sans entrer dans un détail ici trop déplacé , cet Oculiste auroit simplement dû prouver , s'il lui avoit été possible , qu'il n'y avoit point de cataractes adhérentes , sans entrer dans un long verbiage , qui ne peut tout au plus qu'ennuyer un lecteur , sans l'instruire.

Je le repète encore , les accidens qui ont suivi quelques-unes de mes opérations , ne m'ont jamais fait croire que les cataractes étoient adhérentes , tandis qu'elles ne l'étoient pas , & s'il faut que je cite à mon tour le nombre d'années de mes travaux , j'ai assez étudié l'œil & ses maladies

pendant près de vingt-cinq ans dans des Hôpitaux, plus nombreux sans doute, que ceux de Dreux & de Chartres, surtout dans celui des Galères de Marseille, où j'ai fait plus de sept mille expériences sur des yeux de cadavres, & nombre d'autres opérations de toute espèce sur des sujets vivans, comme je suis en état de le prouver, pour m'être laissé séduire par des fausses apparences. Je suis persuadé même, que si M. Roussilles veut faire un peu d'attention à ce que je viens de dire, il conviendra par les preuves que je lui en donne, qu'il y a des cataractes adhérentes, & que la plupart sont curables; que mon aiguille n'est ni dans la Chirurgie d'Heister, ni ailleurs, que l'opération que j'ai faite à M. Garion, étoit bien indiquée, & qu'elle étoit possible, puisqu'il n'est pas nouveau d'ouvrir la chambre antérieure de l'œil, & que de-là on peut passer un instrument dans la chambre postérieure pour en extraire un corps. Il est vrai que cette opération m'est particulière, & M. Roussilles n'a pas tort de dire, voilà du neuf assurément, puisqu'il ne trouvera pas une pareille observation dans aucun Auteur. Il ne s'agit donc plus à présent que de prouver que les cataractes peuvent être tout à la fois fort molles & très-adhérentes, très-molles & pierreuses, & que j'ai réellement guéri les 61 cataractes dont j'ai parlé dans ma Lettre.

Les cataractes peuvent être tout à la fois, fort molles & très-adhérentes. J'ai déjà dit que l'adhérence de la cataracte se formoit toujours plutôt dans son état de mollesse que lorsqu'elle étoit solide, la cataracte peut donc se rencontrer fort molle, & très-adhérente tout à la fois; une cataracte peut encore être fort molle dans toute sa circonférence, & se trouver pierreuse dans son centre; c'est ce

18
que j'ai vû aussi plusieurs fois. J'ai même communiqué le 2 Avril 1742, une observation à l'Académie Royale des Sciences au sujet de la pétrification du cristalin, & l'ossification des membranes de l'œil : la cataracte étoit ce pendant fort molle dans toute la circonférence. Voici les propres termes de M. Morand, qui m'écrivit de la part de l'Académie, & à qui j'ai envoyé les pièces offeuses.

» J'ai présenté, Monsieur, à l'Académie Royale
» des Sciences, celle de vos trois observations qui
» roule sur la pétrification du cristalin, & l'ossifi-
» cation des membranes. Cette observation a été
» très-bien reçue, & elle sera inferée dans l'Hif-
» toire de cette année.

J'ai aussi observé plusieurs fois que le milieu de la cataracte étoit pierreux, & très-souvent osseux sur des cataractes que j'ai abattues à des malades. J'ai trouvé ces cataractes fort molles dans la circonférence, comme je viens de le dire, qui n'ont pas laissé de bien réussir. Il ne me reste donc plus qu'à citer les malades que j'ai opérés, pour accomplir les soixante-une cataractes que j'ai réellement guéries. Des 75 que j'ai opérées dans l'espace de près de deux ans à Paris, comme je l'ai avancé dans ma Lettre, que M. Roussilles se persuade une fois pour toutes, que je n'ai pas prétendu en imposer au Public, & si je n'ai pas nommé tous les malades dont je parle, c'est que bien des personnes ne me l'avoient pas conseillé; mais la défiance de cet Oculiste m'oblige à lui communiquer charitab'ement la liste de ces malades : je l'avois épargnée au Public pour ne pas le fatiguer.

Je finis, en priant M. Roussilles de se souvenir, que deux confreres doivent traiter vis-à-vis l'un de l'autre avec modération les questions, où ils se trouvent d'un sentiment contraire, & qu'ils le

doivent par respect pour le Public, autant que par respect pour eux-mêmes. Les injures & les termes durs, ou peu mesurés, ne passeront jamais pour des argumens aux yeux des gens éclairés. Au surplus je prends la liberté de l'avertir encore, qu'il peut désormais écrire contre moi, autant qu'il lui plaira, sans que je lui réponde. J'aime mieux employer mon tems à tac. et de m'instruire, autant qu'il me sera possible, dans un art dont l'étendue est immense. Une seule découverte, quelque médiocre qu'elle soit me dédommagera abondamment de la patience, avec laquelle je prends le parti de laisser en repos ceux qui tenteront inutilement de troubler le mien par de faulx accusations, ou par des injures que je tacherai par ma droiture, m'n application, & par la vérité dont je fais profession, de ne pas mériter qu'on m'accuse, & je fais vœu de préférer le parti du silence, à la triste satisfaction de rendre des injures pour des injures.

Signé, DAVIEL. A Paris, le premier Juillet 1749.

Supplément des soixante & une cataractes dont j'a parlé dans ma premiere Lettre.

Madame Morel, 60 ans, place du vieux Louvre, deux cataractes depuis 7 ans.

Le Sr Soquet, 40 ans, cataracte depuis 2 ans, rue du Bouloir, chez feu M. de Hersan, près un Bourrelier.

M. du Vochel, 65 ans, une cataracte depuis six ans, à Abbeville en Picardie.

Charles Malo, 66 ans, deux cataractes depuis six ans, à Bicêtre.

Marie Mabil, 25 ans, cataracte depuis 18, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente, à Trefnel, fauxbourg saint Antoine.

Catherine Perrin, Servante, 36 ans, deux cataractes, depuis deux ans de l'œil droit, gauche huit, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente, de Verdun.

Jean Ché, des Nos en Champagne, deux cataractes depuis dix ans, avec ophthalmie considérable sur les deux yeux.

Marie Septier, femme de Jean Chauvin, Menuisier, 65 ans, rue S. Antoine, près les Enfants Trouvés, cataracte depuis deux ans.

Madame Abert, 60 ans, une cataracte depuis deux ans, à Bourges.

Louis Bourgeot, 72 ans, deux cataractes depuis trois ans, de Coulommiers en Brie.

Jean-François Boufquet, ancien Soldat de Navarre, de Villefranche en Rouergue, 36 ans, cataracte depuis deux ans.

M. Milon, Cabaretier de Rosoy en Brie, âgé de 66 ans, cataracte depuis quatre ans.

Mad. de Brie, 47 ans, cataracte depuis deux ans, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente, place des Victoires, chez Mlle Migniere.

M. Genêt, Hôte de Nemours, auquel M. Roussilles avoit abattu une cataracte à l'œil gauche depuis le dix-septième Mai 1746, dont ce malade n'a rien vû après l'opération, & a souffert de violentes douleurs, quoique cette cataracte fût de la meilleure espece, selon le rapport dudit malade & de ceux qui l'avoient vû avant l'opération; l'œil de ce malade est totalement perdu sans aucune ressource; il est fâcheux pour M. Roussilles que je sois forcé par lui-même de me justifier à ses dépens, je ne prétends cependant pas le taxer d'ignorance pour avoir manqué une cataracte, ce qui peut arriver au plus habile Oculiste.

J'ai opéré une cataracte à l'œil droit du Sr Ge-

nét, qui n'en voyoit pas depuis cinq ans : cette opération m'a parfaitement réussi, & sans qu'il me soit survenu le moindre accident.

Je compte présentement que la surprise de M. Roussilles doit cesser, lorsqu'il verra le supplément des 61 cataractes que j'ai guéries, comme je l'ai avancé dans ma première Lettre ; & si c'étoit une perte pour le Public de n'en avoir cité que 41 de 61, comme l'a malicieusement dit cet Oculiste, je viens de réparer cette perte en nommant les 20 cataractes qui me restoient encore, mais je suis fâché, comme je l'ai déjà dit, que M. Roussilles m'ait mis dans la dure nécessité de nommer ce dernier malade, dont je n'aurois jamais dit un mot, si cet Oculiste ne m'avoit pas attaqué.

*Copie d'un Certificat de plusieurs Médecins
& Chirurgiens de Montpellier, qui prouvent l'adhérence de la Cataracte occasionnée par une piqûre d'épine.*

Nous Antoine Fizés, Conseiller, Médecin du Roi, en l'Université de Médecine de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Certifions que le Sieur Jacques Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galeries du Roi, de la Société des Sciences de Toulouse, Associé, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Membre de celle des Sciences de l'Institut de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal de Chirurgie & d'Anatomie de ladite Ville de Marseille, a fait avec beaucoup de dextérité, & entier succès, en notre présence, l'opération de la cataracte à l'œil droit du Sieur Jacques Carquet, fils du Sieur An-

toine Carquet, Maître Apoticaire de Montpellier, laquelle cataracte avoit été occasionnée par une piqure d'épine depuis sept ans, ce qui l'avoit rendue adhérente du côté du petit angle, & faisoit la grande difficulté de l'opération, qui n'a été suivie d'aucun accident. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Montpellier le 19 Février 1743. Signé, *Fizes*.

Fitzgerald, Professeur en Medecine, & Botanique de la même Université de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences, certifie la même chose comme M. Fizes.

Gouraigne, de la Société Royale des Sciences, premier Medecin de la Charité. Souliers, Serres, Henry & Mejan, Maîtres Chirurgiens, qui attestent la même chose.

Nous Maire, & Lieutenant de Maire, Consuls & Viguiers de la Ville de Montpellier, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que Messieurs Fizes, & Fitzgerald, qui ont signé le Certificat ci dessus, sont Professeurs Royaux en l'Université de Medecine de Montpellier, comme aussi que M. Gouraigne, qui a pareillement signé le présent Certificat, est premier Medecin de la Charité de ladite Ville, & que les Sieurs Souliers, Serres, Henri & Mejan sont Maîtres Chirurgiens de ladite Ville, aux seings desquels foi doit être ajoutée, tant en jugement que hors. En foi de quoi nous avons signé le présent, & fait contre-signer par notre Greffier, & à icelui fait poser le sceau & armes de ladite Ville. Fait à Montpellier le 27 Février 1743. Signé, *Nadal*, Lieutenant de Maire. *V. P. Bastide*, Consul. *Berger*, Consul. Par lesdits Sieurs, *Cassagne*, pour le Greffier.

Cette Lettre est extraite du Mercure de Juillet 1749; page 206.

AVIS AU PUBLIC.

Comme il est revenu depuis quelque tems à M. Daviel, qu'on avoit débité dans le Public qu'il étoit parti pour s'en retourner à Marseille, il a été bien aisé de donner avis du contraire, & d'avertir ceux qui auroient pû le croire, qu'il a fixé pour toujours sa résidence à Paris, où il a fait venir toute sa famille depuis le 8 du mois de Mai dernier, le Roi l'ayant honoré de la Charge de son Chirurgien Oculiste le premier Janvier aussi dernier. Il demeure toujours sur le quai Malaquais, près l'Hôtel de Bouillon, dans la Maison de M. Mandar, Maître des Requêtes, où l continue de faire des Cours particuliers pour les maladies des yeux, de prendre des pensionnaires chez lui pour ces sortes de maladies. On le trouve tous les matins depuis sept heures jusqu'à dix, & l'après midi, depuis trois jusqu'à cinq à sa maison. On prie ceux qui voudront lui écrire dorénavant de que qu'endroit que ce soit, d'affirmer leurs lettres, sans quoi il ne fera aucune réponse.